Coupe A - A
Ech. 1/250

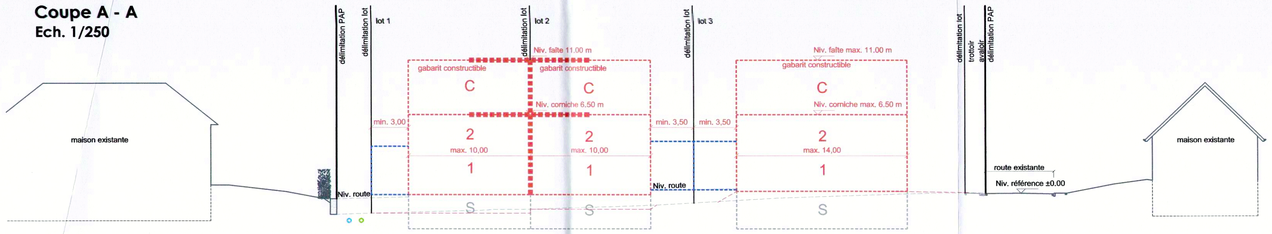

Coupe B - B
Ech. 1/250

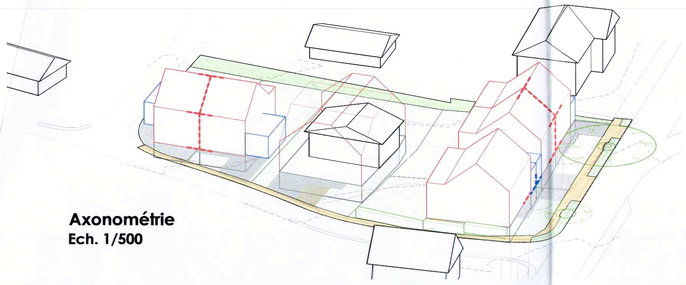

Axonométrie
Ech. 1/500

Lot: 1	surface du lot (m2): 415
surface d'emprise au sol (m2) min / max	surface constructible brute (m2) min / max
80 / 124.50	120 / 207.50
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / max
200 / 1-mj	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II + S + C / II + S + C

Lot: 2	surface du lot (m2): 404
surface d'emprise au sol (m2) min / max	surface constructible brute (m2) min / max
80 / 121.20	120 / 202.00
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / max
200 / 1-mj	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II + S + C / II + S + C

Lot: 3	surface du lot (m2): 664
surface d'emprise au sol (m2) min / Max	surface constructible brute (m2) min / Max
90 / 198.00	135 / 330.00
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / Max
250 / 1-mj - oc	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / Max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II + S + C / II + S + C

Lot: 4	surface du lot (m2): 888
surface d'emprise au sol (m2) min / max	surface constructible brute (m2) min / max
90 / 215.00	135 / 358.50
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / max
300 / 1-mi	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II+C / II + S + C

Lot: 5	surface du lot (m2): 488
surface d'emprise au sol (m2) min / max	surface constructible brute (m2) min / max
80 / 146.40	120 / 244.00
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / max
200 / 1-mj	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II+C / II + S + C

Lot: 6	surface du lot (m2): 421
surface d'emprise au sol (m2) min / max	surface constructible brute (m2) min / max
80 / 126.30	120 / 210.50
surface max. du scellement du sol (m2) — type, disposition et nombre de constructions	type et nombre de logements min / max
200 / 1-mj	1-u / 1-u
type de toiture — hauteur des constructions (m) max	nombre de niveaux min / max
tp, t2 (30-40°) / hc/ha 6.50, hf 11.00	II+C / II + S + C

Référence: 19422 / 11SC
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 24 mai 2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

VU ET APPROUVÉ
Grosbous, le
01 MARS 2016
le conseil communal,

Vue en plan
Ech. 1/250

REMARQUES :

- Les surfaces et limites des parcelles et des lots seront fixées définitivement par un géomètre officiel.
- Les différentes infrastructures seront à réaliser suivant les plans et directives des administrations et gestionnaires concernés.
- Limites des zones constructibles: les dimensions des constructions sont limitées suivant les dispositions de la partie écrite (plus restrictives que le gabarit).
- Les constructions projetées sont à titre indicatif.

FOND DE PLAN:

- Levé topographique n° 6270-01-01
- Plan de mesurage cadastral n° 497 du 18.9.2013

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

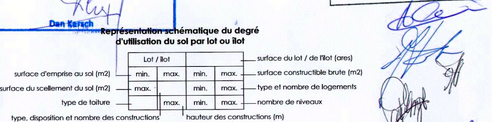

LEGENDE RGD:

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau :
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre d'étages pleins :
- nombre de niveaux pleins
- +|2_p nombre d'étages en retrait
- +|2_c nombre de niveaux sous combles
- +|2_s nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions :
- hc-x hauteur à la corniche de x m
- ha-x hauteur à l'acrotère de x m
- hf-x hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions :
- oc construction en ordre contigu
- onc construction en ordre non contigu
- x-mi maisons isolées
- x-mj maisons jumelées
- x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes des toitures :
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte*

Gabarit des immeubles :
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles :
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- lot projeté

Degré de mixité des fonctions :
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% / y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics:
- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aires de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- canalisation pour eaux pluviales
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE:
- Canalisation pour eaux mixtes
- Câblages
- Réseau d'adduction d'eau
- Candélabre d'éclairage public existant / projeté
- chambre de visite eaux usées, eaux pluviales, eaux mixtes
- siphon
- accès
- n° lot
- * Faîte orienté parallèlement à la façade la plus longue de la construction.
- végétation caractéristique existante

201512170804

RÉV.	DATE	DRESSÉ	MODIFICATION
D	16.12.2015	ms	Corrections suivant remarques avis et entrevue commune
C	14.4.2015	ms	Corrections graphiques suivant remarques bureau Zeyen et Baumann
B	11.2.2015	ms	Evacuation eaux pluviales et modifications lots 1-3 suivant instructions AGE
A	1.12.2014	ms	Accès lots 1 + 2

GESTION ETUDE IMMOBILIERE SARL
1, am Fléiberbierg
L-9164 Lipperscheid

PAP "rue de Schandel" à Grosbous
Projet d'aménagement particulier
Vue en plan. et coupes

DATE :	DRESSÉ :	PLAN N° :	INDICE :
28.04.2014	MS	1258_0U_02_02	D
ÉCHELLE : 1/250	CONTRÔLÉ : CB	FICHIER : 1258_PAP_16.dwg	

RAUSCH & Associés
Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l.
1, rue Kinnikshaff L-8838 Wahl
Tél: 88 80 08 Fax: 83 83 37 E-mail: berlux@pt.lu